

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 08 Juillet 2019 à 20h00

Convocation du 01 Juillet 2019

PRESENTS : Mr Gaudibert (le Maire), Mr Reynaud, Mr Escoffier, Mme Paillard, Mr Guénard, Mme Gordillo, Mme Boureghda, Mr Martinat, Mme Gambetti.

ABSENTS : Mr Rouby excusé
Mr Roig excusé
Mr Cloche excusé
Mme Ranc donne procuration à Mr Gaudibert
Mr Gachon donne procuration à Mr Escoffier

Secrétaire de séance : Mme Paillard Sandrine

1. PUP : Plan Urbain Partenarial

Le Maire informe le conseil municipal qu'une convention de PUP entre la commune et les aménageurs a été reçue.

Le projet de lotissement porte sur 26 logements.

Le coût des travaux estimés pour la création de la voie s'élève à 168 086 € H.T, les aménageurs (VALRIM / REYNAUD) ont à charge 60% de cette somme. (103 101.24€ H.T)

Cette convention implique l'exonération de la Taxe d'aménagement des futures constructions pendant 6 ans.

Le Maire informe que la famille JULIEN doit rencontrer VALRIM pour une éventuelle cession de leurs biens concernés par l'emprise au sol de la nouvelle voie.

Après discussion la décision d'approbation est reportée car le dossier reste à éclaircir.

2. ECOLE :

Cours Musicaux Ruraux :

Mme PAILLARD informe que Mme MIALON Patricia sera la prochaine intervenante en musique à compter de la rentrée de Septembre. Une convention sera signée et son salaire sera annualisé.

Une délibération est prise à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer la convention.

Conseil d'école du 27 Juin 2019 :

Mme PAILLARD donne lecture du compte rendu du conseil d'école.

Il est à noter le départ de Mme Caroline SABLAYROLLE maitresse du cycle 3 qui sera remplacée par Mme Julia Merg.

Mme Jeanne ICARD est titularisée dans son poste de direction.

Plusieurs points à étudier ont été soulevés lors de ce conseil : mise en place d'une alarme, problème récurrent des graviers, bac à roulette pour jardinage, changement de la sonnette...

De plus, beaucoup de projets pour la rentrée 2019/2020 avec la mise en place d'intervention Rugby gratuite (sur 6 semaines), sortie piscine (en attente validation créneaux), intervenante OCCITAN (en attente validation inspection de Nyons), intervention Hand (attente devis).

Le concours pour trouver un nom à l'école à fait ressortir 4 noms :

- L'Ecole du Lez
- L'Ecole des lavandes
- L'Ecole des Balmes
- L'Ecole Diane de Poitiers

Le nom de Diane de Poitiers est à la majorité présélectionnée pour être choisi par la municipalité.

Une décision sera prise au prochain conseil pour choisir le nom définitif.

3. GROUPEMENT DE COMMANDE DES TRAVAUX VOIRIE :

Une délibération est prise à l'unanimité pour approuver l'avenant 1 à la convention d'adhésion de la commune au groupement de commande travaux voirie suite à la proposition de la mairie de Pierrelatte.

4. AMENAGEMENT ENTREES VILLAGE :

Le Conseil Municipal prend connaissance du nouveau plan d'aménagement intégrant l'écluse. Ce plan ne représente pas la réalité de la courbe.

De ce fait le projet de cette écluse parait compromis.

Malgré tout un essai temporaire va être mis en place par le département prochainement pour tester la faisabilité.

Le projet est en attente d'être proposé au CETOR (service technique départementale)

5. COMMUNAUTE DE COMMUNE DROME SUD PROVENCE :

Une délibération est prise à l'unanimité pour approuver la modification des statuts après changement de l'adresse du siège de la CCDSP.

Le siège de la CCDSP étant transféré de St Paul trois Châteaux à Pierrelatte.

6. HANGAR :

Le Maire fait part du changement de prestataire concernant le radier.

Le devis de SAS OG CONSTRUCTION à été retenu à la place de Léo PACE. Ce dernier à fait une erreur de chiffrage au départ et s'est retrouvé avec un devis à 12 393 € H.T contre 10 545 € H.T.

Le choix du moins onéreux a donc été fait.

La subvention du département pour la clôture devrait être versé en 2020.

Mr le Maire propose de mettre à disposition gracieusement ce local pour les associations, proposition acceptée par la majorité. La décision de rédiger un règlement intérieur pour l'utilisation des locaux est prise.

7. DEMANDE DE SUBVENTION :

L'association des donneurs de sang bénévoles du Tricastin demande une subvention pour l'année 2019.

Après discussion, Mr le Maire propose une subvention de 300 €.

Le conseil municipal vote pour à l'unanimité.

8. REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT :

Une délibération est prise à l'unanimité pour autoriser l'utilisation du véhicule personnel et remboursement des frais de déplacement de Mme VALENTIN Sabrina.

9. BALCON MAIRIE :

Les travaux de remplacement des corbeaux ont été réalisés par l'entreprise SOMEK, il reste à réaliser l'enduit.

En ce qui concerne la rambarde du balcon, il est impossible de la démonter sans prendre de risques. Il faut donc trouver une entreprise qui peut réaliser les travaux sur place.

10. AVENANT BAIL LOCATIF :

Une délibération est prise à l'unanimité pour valider un avenant au bail locatif au nom de Mr LAURENT à la place de Mr et Mme.

QUESTIONS DIVERSES :

- Mr ESCOFFIER fait part au conseil que le syndicat des eaux deviendra Rao en janvier 2020, le local sera donc libéré. Cela entraînera la perte du loyer de ce local pour la mairie d'une somme de 800€ / mois. Un projet de cabinet médical est soulevé mais reste à réfléchir car des travaux seraient à réaliser avant de pouvoir utiliser ce local. Une réflexion sur le réaménagement global de l'immeuble est nécessaire

Départ de Mr Escoffier à 21 h 30.

- Le Maire annonce que l'acte de vente du logement de l'ancienne poste a été signé le 28 Juin 2019. Une réflexion sur le ré investissement est proposé.
- La climatisation au secrétariat et dans le bureau du Maire a été posée en semaine 27 par l'entreprise CHANABAS. Un nouvel emplacement pour le panneau d'affichage extérieur doit être trouvé.
- Les fenêtres du bureau du Maire et du bureau des adjoints ont été remplacées par l'entreprise KOMILFO.

- Le Conseil municipal prend connaissance du rapport d'activité 2018 du SDED ainsi que du rapport d'information du site ORANO Tricastin.
- Mme PAILLARD évoque le remplacement des volets des archives.

Prochain conseil municipal le JEUDI 29 AOUT à 20 h 00.

FIN DE SEANCE A 22 H 00

| | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <i>GAUDIBERT J.Louis</i> | <i>GACHON Wilfried</i> | <i>CLOCHE Jacky</i> |
| <i>REYNAUD Guy</i> | <i>PAILLARD Sandrine</i> | <i>RANC Simone</i> |
| <i>MARTINAT Hervé</i> | <i>ROIG Jérôme</i> | <i>BOUREGHDA Corinne</i> |
| <i>GORDILLO Nathalie</i> | <i>GAMBETTI Pascale</i> | <i>GUENARD Jérôme</i> |
| <i>ESCOFFIER Patrice</i> | <i>ROUBY Sébastien</i> | |